

L'info de la Vallée

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU



Mercredi 15 mars 2023 • Vol. 07, No. 24 • 10 305 exemplaires • InfodelaVallee.ca



POLITIQUE MUNICIPALE

Des hausses de taxes qui ne passent pas

PAGE 3

(Photo gracieuseté Tara Schippers)

DÉMÉNAGEMENT TRANSPORT J.V.
Résidentiel | Commercial
Gilles Céré, propriétaire ESTIMATION GRATUITE
Local et longue distance
Cell.: 819 441-4665 819 449-5311

MC PERFORMANCE PLUS LTD
9107-0250 Québec inc.



0%
36
MOIS



69 rue Principale Nord
Maniwaki
819 449-3273

www.performanceplusms.ca

*SUR APPROBATION DE CRÉDIT CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT.

OUTILS À BATTERIE AU LITHIUM ION

STIHL®

ENTRETIEN RÉSIDENTIEL

GTA 26

Inclus chargeur
et batterie
1.2 kg / 2.6 lbs
10.8V

229⁹⁹\$



MSA 120

Inclus Batterie
AK 20 - AL 101- 118
WH - 2,5KG / 5,5 LB

399⁹⁹\$

PDSM 469.99\$

359⁹⁹\$
unité seulement



MSA 140

Inclus Batterie
AK 30- AL 101-187
WH -2,6 KG/ 5,7 LB

449⁹⁹\$

PDSM 519.99\$

409⁹⁹\$
unité seulement



**Batterie
AK 30**
36 V- 187 WH

149⁹⁹\$

PDSM 199.99\$

MSA 200

3,3 Kg / 7,2 lb

494⁹⁹\$

unité seulement



MSA 220

3,7 Kg / 8,2 Lb

579⁹⁹\$

unité seulement



MSA 300

4,5 Kg / 9,9 Lb

NOUVEAU

824⁹⁹\$

unité seulement



STIHL®

**N°1 : LA MARQUE
LA PLUS VENDUE
AU CANADA**

MTC
PERFORMANCE PLUS
IND

9107-0250 Québec inc.

Jonsered® Ariens STIHL®

**Heures d'ouverture
Lundi au vendredi 8h00 à 17h00**

69, rue Principale Nord,
Maniwaki | 819 449-3273

www.performanceplusms.ca

Les hausses de taxes à Low sèment la grogne

MARIE PIER LAFLEUR, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL
mplafleur@inmedias.ca

Environ 70 résidents mécontents de Low se sont présentés à la Salle Héritage pour la réunion du conseil du 6 mars dernier afin de questionner le Conseil municipal sur les hausses de taxes.

Habituellement, ce genre de réunion attire environ quatre ou cinq personnes sans plus. La période de questions est généralement à la fin de la rencontre, cette fois-ci, elle a eu lieu en début de rencontre et a duré une heure trente.

Selon le citoyen Steve Connolly, la plupart des questions étaient sur le budget et les gens auraient fait beaucoup de plaintes au sujet de l'augmentation.

D'après le citoyen Patrick Beaudry, il y a des gens qui ont eu des augmentations de taxes très salées et le conseil aurait expliqué que tout ça découlait de la révision des valeurs des propriétés qui avait été faite dans le rôle triennal de la MRC et que c'était hors du contrôle de la municipalité.

« C'est très clair qu'une augmentation en moyenne de 27 %, si on regarde le budget c'est ce qu'il prévoit, ça n'a aucun sens surtout dans le contexte économique actuel. »

Patrick Beaudry

Concernant la hausse de 27 %, la directrice générale de la municipalité de Low, Sandra Martineau répond que la hausse dépend de l'évaluation de chacun. La hausse de taxes serait donc du cas par cas selon elle.

De son côté, la préfète de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (VG) Chantal Lamarche affirme que beaucoup de citoyens de Low l'ont appelé puisqu'ils croyaient que les taxes avaient monté à cause de la MRC. Mme Lamarche explique que le taux de taxation revient à la municipalité et que la MRC s'occupe des rôles d'évaluation foncière. Il y a un dépôt de rôle pour cinq municipalités à la fois, la façon dont les maisons sont évaluées, que ce soit un chalet ou une maison c'est uniforme à travers le Québec. Il est donc impossible de changer la façon dont la MRC évalue les résidences.

« Elle [la mairesse] doit baisser son taux de taxes pour laisser respirer ses citoyens. Si elle ne le fait pas, moi je n'ai aucun pouvoir sur la taxation. »

Chantal Lamarche

DIFFÉRENTES PROPOSITIONS

Lors de cette rencontre, certains citoyens auraient aussi fait des suggestions pour essayer d'améliorer la situation. M. Connolly relate qu'un citoyen a suggéré de réduire les dépenses pour cette année. Pour sa part, la directrice générale (DG) de la municipalité, Sandra Martineau mentionne qu'à ce moment, les gens ne regardaient pas le budget, mais bien le programme triennal

d'immobilisation (PTI). « Le PTI c'est un "Wish list" (une liste de souhaits) de projets qu'on aimerait faire. »

Pour le PTI, le citoyen Patrick Beaudry suggère d'échelonner l'augmentation année après année et de la mettre autour de l'inflation à environ 6 % par année. Il mentionne que le conseil ne s'est évidemment pas engagé à ça et aurait répondu que c'était trop de travail. M. Beaudry s'est donc offert pour effectuer le travail et indique également qu'un conseiller l'aurait contacté par courriel le soir même et qu'il aimerait le rencontrer.

À la suite de cette proposition, la DG de Low mentionne qu'il est impossible avec un nouveau rôle et que ça ne fonctionne pas à moins de faire un règlement de taxation individuellement, « Je ne peux pas faire un règlement pour chaque personne », explique Mme Martineau.

La directrice générale souligne que malheureusement, la fiscalité municipale est basée sur l'évaluation, les services et non par individu.

De son côté, Steve Connolly qui a été conseillé à Low pendant 17 ans dit avoir été très mécontent de la manière dont le conseil a répondu et de la situation en général. Il mentionne avoir quitté la réunion après la période de questions.

De son côté, Patrick Beaudry dit ne pas avoir d'amertume et mentionne qu'il comprend que le conseil est dans une situation difficile et il dit également qu'ils doivent faire quelque chose pour le bien de leurs citoyens. M. Beaudry conclut en disant que le conseil ne semble pas conscient des conséquences et de l'impact que ces augmentations de taxes auront sur la vie des citoyens.

En terminant, Sandra Martineau, affirme qu'il y a une ouverture de la part du conseil à apporter des changements. Puis elle mentionne que cette rencontre a permis

d'amener d'autres débats.

PAS UN CAS ISOLÉ

Selon la professeure associée de gestion municipale à l'Université du Québec à Montréal, Danielle Pilette, le cas de Low n'est pas unique au Québec. Plusieurs raisons peuvent expliquer le choix des municipalités d'augmenter considérablement les hausses de taxes.

La première est si la municipalité est maintenant peuplée de plus en plus de villégiateurs ainsi qu'une plus grande population de retraités qui y réside de façon permanente. La deuxième survient lorsqu'une municipalité n'a pas de demande immobilière. « Elle n'a pas beaucoup de richesses, il n'y a pas beaucoup de demandes, mais juste assez pour ne pas avoir de péréquation ». L'experte affirme que les municipalités les plus « pauvres » reçoivent de la péréquation provinciale et obtiennent ainsi un transfert chaque année pour une déficience en richesse foncière. Le hic est que dans certains cas, c'est insuffisant.

Mme Pilette mentionne également que le nouveau rôle d'évaluation des municipalités

SPCA DE L'OUTAOUAIS

Adoptez-moi!

Max

Allô, moi c'est Max! Je suis un chat très affectueux, mais un peu déprimé depuis mon arrivée au refuge. Je suis en manque d'attention, de gâteries et de caresses! J'ai bien hâte de trouver la famille qui m'en donnera plein. Je cherche un foyer plein d'action et de stimulation, si cela vous parle venez vite me rencontrer!

819 243-2004 spca-outaouais.org



L'hôtel de ville du Canton de Low.
(Photo L'Info de la Vallée - Archives)

a été réalisé dans certains cas à l'été 2022, soit au moment où la valeur des propriétés était à son apogée. « Les obligations des municipalités ne diminuent pas, au contraire, elles augmentent », conclut-elle.

– Avec Alex Proteau

La Bibliothèque J.R L'Heureux

Présente

À la rencontre des mots et des notes

Soirée « Café Bohème »

SUR RÉSERVATION SEULEMENT

VENDREDI 31 MARS

à 19 h 30

Dans la salle communautaire du Centre Sportif Gino-Odjick

Formule : Apportez vos consommations

LAISSEZ-PASSER GRATUITS DISPONIBLES À LA BIBLIOTHÈQUE J.R. L'HEUREUX 819-449-2738

Retour sur le dossier Unis pour la Faune

Est-ce que la RTLB sera appliquée en Outaouais et dans les Laurentides ?

MARIE PIER LAFLEUR, JOURNALISTE DE
L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL
mplafleur@inmedias.ca

Lors de son passage à Québec, la préfète de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (VG), Chantal Lamarche, a rencontré le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Benoît Charrette, pour regarder le dossier Unis pour la Faune concernant la restriction de la taille légale des bois (RTLB).

Rappelons que le 18 octobre 2022, les MRC de Pontiac, de la Vallée-de-la-Gatineau et d'Antoine-Labelle ainsi que l'organisme Unis pour la Faune se sont réunis pour demander un décret au MFFP du Québec, pour un minimum de deux ans, pour mettre en application la restriction de la taille légale des bois (RTLB) pour tout le territoire québécois. Pour y arriver, il suffit de récolter des mâles de trois pointes et plus sur un côté et ainsi limiter la chasse des jeunes mâles d'un an et demi, très représentés dans la récolte. Cette restriction leur donnerait le temps de développer leur masse corporelle et leur bois. Le but, étant de promouvoir et défendre une saine gestion des activités fauniques afin d'assurer la pérennité de cette activité qui a une importance économique essentielle dans les trois MRC.

« Il y a une grande ouverture pour aller de l'avant avec cette demande. »
Chantal Lamarche

Selon Mme Lamarche, le ministère prévoit de faire des consultations publiques par zone. En fait, M. Charrette veut aller de l'avant avec l'accessibilité sociale. Donc si les gens de la zone 10 (l'Outaouais) et de la zone 11 (les Laurentides) sont d'accord il n'y aura pas de problème à l'admettre. Bien entendu, il ne doit pas y avoir d'impact négatif sur le cheptel, rapporte Mme Lamarche.

Mme Lamarche explique qu'un projet pilote a été fait dans la zone 6 et que le rapport est sorti le 24 janvier dernier. À la suite de ce rapport, il y aura une consultation sur la table nationale de la faune ou les résultats seront présentés. Par la suite, il y aura

des consultations publiques et ce sera aux citoyens à répondre s'ils sont en faveur ou non d'appliquer la RTLB dans les zones 10 et 11. La réalisation de ce projet devrait avoir lieu en 2024 plutôt qu'en 2023. 🦌



Le mouvement Unis pour la faune en compagnie des représentants des trois MRC qui l'appuient lors de la conférence de presse du 18 octobre 2022.

(Photo L'Info de la Vallée — Marie Pier Lafleur)

>V03081-1

Familiprix est fière de s'associer au Défi Santé

Tous les jours, nous avons pour mission d'offrir un accompagnement à la population et de jouer un rôle actif dans l'amélioration de leur santé.

Marchez, courez et soyez récompensé!

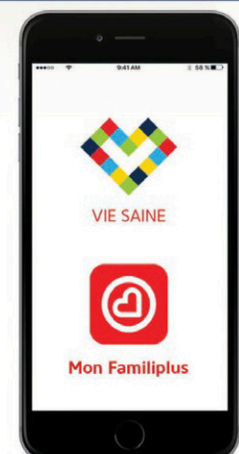
Nous encourageons les saines habitudes de vie avec notre application **Mon Familiplex - Vie saine** et, ainsi, récompensons l'activité physique de nos clients.

Téléchargez l'application Mon Familiplex - Vie Saine dès aujourd'hui!

 **familiprix**
Gina St-Jacques

177 boul. Desjardins, Maniwaki

819-449-3880



Forum sur les communautés forestières

MARIE PIER LAFLEUR, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL

mplafleur@inmedias.ca

En visite à Québec, la préfète de la MRCVG, Chantal Lamarche, participait à un panel portant sur l'aménagement de nos territoires pour la forêt d'aujourd'hui et de demain dans le cadre du Forum des communautés forestières de la Fédération québécoise des municipalités.

Mme Lamarche a été panéliste pendant 90 minutes. Le but était de parler de la crise forestière qui sévit en Outaouais et dans les Laurentides depuis quatre ans. L'expérience s'est très bien déroulée selon la préfète.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs avait développé un nouveau régime forestier qui a remplacé, le 1^{er} avril 2013, celui instauré dans les années 80. Ce nouveau régime est venu augmenter le coût des opérations, d'après Mme Lamarche. Durant ce forum, Mme Lamarche a beaucoup parlé de la crise en Outaouais et dans les Laurentides. D'un autre côté, un collègue de la Haute-Gaspésie expliquait que son problème était lié aux caribous. « On a tous nos enjeux », raconte Mme Lamarche.

Mme Lamarche qui n'a pas étudié dans le domaine connaît tout de même la réalité de la région. Elle était entourée d'un technicien forestier et d'un ingénieur forestier, ce qui a facilité les discussions. Mme Lamarche rappelait l'importance de changer complètement le régime forestier actuellement en place et que le réseau routier de la forêt avait besoin de beaucoup plus d'argent. Ce sont les forestières qui font les chemins dans la forêt. Ces chemins sont utilisés par les chasseurs, les pêcheurs, les VTT, les pourvoiries et malgré cela, ce sont les forestières qui payent pour ces chemins.

Le pont Gens-de-terre, qui se situe dans le premier tronçon du chemin Lépine-Clova n'est plus utilisé par les forestières depuis l'an dernier. Ce pont a été déclassé par le MFFP et empêche les camions lourds de le traverser. Ce pont doit être refait pour les forestières, mais également pour les pourvoiries et chalets qui se trouvent de l'autre côté. Un seul camion léger peut passer dessus en ce moment. Les transporteurs de bois doivent faire un détour d'une heure trente de détour pour arriver à leurs fins.

« Le MFFP veut que ce soit les forestières ainsi que les MRC qui paye pour ces chemins, mais ça devrait être le MFFP qui devrait payer pour ce pont qui est très stratégique pour l'Outaouais et les Laurentides. »

Chantal Lamarche

DÉCENTRALISATION

La décentralisation a aussi été un sujet abordé. Pour le moment, la gestion est faite à partir de Québec et la réalité des forestières qui reçoivent des prescriptions de bois de leur part n'est pas réaliste, l'idéal serait de ramener les emplois des fonctionnaires en région rapporte Mme Lamarche.

L'Outaouais a la chance d'avoir une forêt diversifier avec son bois de pâte et son bois feuillu. Il est donc primordial de trouver un preneur de bois de pâte pour l'Outaouais et les Laurentides afin d'apaiser la crise, affirme Mme Lamarche.

« Ça fait quatre ans que l'Outaouais et les Laurentides sont en crise, mais là c'est tout le Québec qui l'est. »

Chantal Lamarche

Lors de ce forum, Mme Lamarche a parlé de son souhait de changer rapidement le régime forestier actuel, de la décentralisation, de la crise forestière dans l'Outaouais et les Laurentides. 📍

(Photo L'info de la Vallée - Marie Pier Lafleur)

L'info de la Vallée MRC VALLÉE DE LA GATINEAU 5-mercredi 15 mars 2023



**LOCATION ET VENTE DE CONTENEURS MARITIMES
LIVRAISON SANS MACHINERIE SUR PLACE.**

819 208-0213
conteneurstaillon@gmail.com

L'info de la Vallée
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU



248 rue Cartier, Maniwaki Québec J9E 3P5

819 306-1220

Annonces classées : 1-866-637-5236

www.infodelavallee.ca

Directeur administratif
Sylvain Lacasse
slacasse@inmedias.ca

Directrice générale
Chantal Roussel
crousse@inmedias.ca

Directrice finances/
ressources humaines
Katy Dufresne
kdufresne@inmedias.ca

Administration
Sylvie Robitaille
srobitaille@inmedias.ca

Directeur de l'infographie
Marc Cadieux
mcadieux@inmedias.ca

Infographistes
Julie Leclerc
Émilie Constantineau
Martine Cotton
Jessica Lacroix
Samantha Doiron
Tanya Laframboise

Directrice de l'information
Marilou Séguin
mseguin@inmedias.ca

Rédacteur en chef
Alex Proteau
aproteau@inmedias.ca

Journaliste
Marie Pier Lafleur
mplafleur@inmedias.ca

Directrice des ventes
Élise Léonard
eleonard@inmedias.ca

Directrice du développement des
affaires - Outaouais
Fannie Carrière
fcARRIERE@inmedias.ca

Stratège médias
Joëlle Bélisle
jbélisle@inmedias.ca

Directrice web
Sabrina Giguère
sgiguere@inmedias.ca

Gestion de communauté
Jacob Chartrand
jchartrand@inmedias.ca

TIRAGE : 10 305 EXEMPLAIRES



Financé par le
gouvernement du Canada

Propriété de
In Médias inc.

Imprimé par
Transcontinental Qualimax

Distribué par PubliSac



Communautés autochtones

Un nouveau point de service du Centre d'amitié autochtone à Gatineau

ALEX PROTEAU

aproteau@inmedias.ca

Un nouveau point de service du Centre d'amitié autochtone de Maniwaki verra le jour à Gatineau afin de mieux desservir les personnes situées en milieu urbain de l'Outaouais.

Le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, Ian Lafrenière et la directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (CAAM), Charlotte Commonda l'ont annoncé le vendredi 10 mars à la Cabane en bois rond à Gatineau.

Pour Mme Commonda, cette ouverture est un «premier pas vers une offre de services encore plus complète». «Ce sera aux membres de la communauté de s'exprimer sur les services complémentaires dont ils ont besoin. Il est important pour nous de s'adapter au milieu», ajoute-t-elle par communiqué.

Selon Myrian Marotte du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec,

les activités seront annoncées au cours des prochaines semaines. Quant au lieu, il sera temporairement localisé à la Cabane en bois rond, mais le Centre d'amitié autochtone pourrait louer des locaux ailleurs selon les besoins, affirme Mme Marotte.

Dès l'ouverture du point de service, la population autochtone de la région pourra bénéficier de soutien dans des domaines variés, que ce soit lié à la santé, à l'éducation, à la culture ou encore aux services sociaux. Il s'agit d'une première étape dans le déploiement des services du Centre d'amitié. Ceux-ci seront bonifiés de manière progressive.

LES SERVICES DU CAAM

Les Centres d'amitié autochtones sont la plus grande infrastructure de services pour les citoyens autochtones en milieu urbain. Ils permettent la mise en œuvre d'actions concrètes pour répondre aux défis vécus par les membres des Premiers Peuples installés de façon permanente ou temporaire dans les villes afin de contribuer à leur mieux-être.

Plus précisément, celui situé à Maniwaki (CAAM) offre des services de soutien,



Le CAAM lors de leur conférence de presse tenue le 10 mars à Gatineau. (Photo gracieuseté)

d'accompagnement et d'information à travers des programmes spécialement conçus pour les familles, notamment des événements culturels, des cours de langues autochtones, du soutien aux étudiants et de l'aide aux devoirs ou encore du soutien

pour naviguer dans le système de santé. Les services urbains octroyés par le Centre d'amitié sont connectés à la culture, aux savoirs et aux valeurs des Premiers Peuples. 🌱

6- mercredi 15 mars 2023 🌱 L'info de la Vallée MRC Vallée de la Gatineau



Sophie.Chatel@parl.gc.ca
613 995-3950

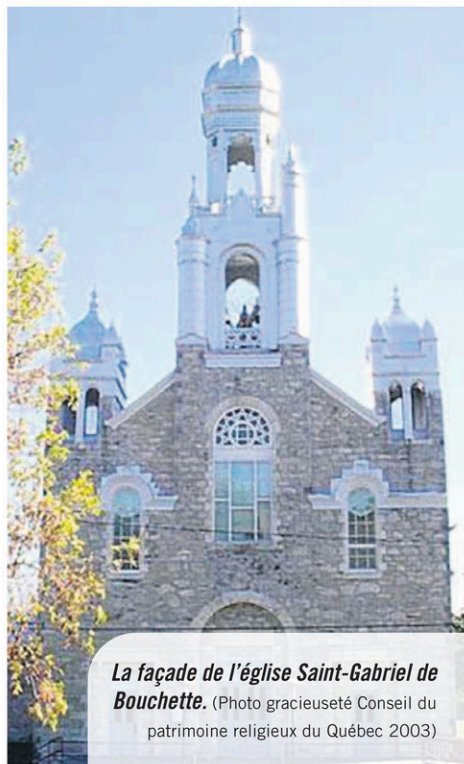
sophiechatel.libparl.ca
outaouaisvert.cocoriko.org



SOPHIE CHATEL
Députée de Pontiac
Member of Parliament
for Pontiac



L'église Saint-Gabriel de Bouchette : un trésor du patrimoine religieux et paysager



La façade de l'église Saint-Gabriel de Bouchette. (Photo gracieuseté Conseil du patrimoine religieux du Québec 2003)

MICHEL PRÉVOST, D.U., PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'OUTAOUAIS

L'église Saint-Gabriel de Bouchette s'avère l'une des plus imposantes de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau. Son haut clocher domine le secteur campagnard. De plus, lors de l'évaluation patrimoniale effectuée par le Conseil du patrimoine religieux du Québec, en 2004, le lieu de culte a reçu la plus haute cote de la MRC à cause de son harmonie et de son intégrité.

Le premier curé arrive en 1849 et les registres de la paroisse ouvrent en 1872, alors que le canton de la municipalité de Bouchette compte 687 habitants et la population de la municipalité du canton de Cameron s'élève à 382. Une première église en bois est bâtie en 1879 et la paroisse Saint-Gabriel est érigée canoniquement le 7 septembre 1905.

La paroisse porte le nom de Saint-Gabriel puisque la première visite de Monseigneur Joseph-Bruno Guigues, l'évêque catholique de Bytown (Ottawa), coïncide avec le jour de la fête de saint Gabriel archange. On célèbre chaque année la fête des trois saints archanges, Michel, Raphaël et Gabriel, le 29 septembre.

À l'été 2022, la paroisse est détachée du diocèse de Saint-Jérôme-Mont-Laurier pour rejoindre l'archidiocèse de Gatineau. Aujourd'hui, la paroisse fusionnée Sainte-Marie-de-l'Incarnation, dont le secrétariat est à Gracefield, compte trois églises : La Visitation à Gracefield, dont nous avons déjà fait l'historique, Saint-Félix à Blue Sea et Saint-Gabriel à Bouchette.

DES AIRS DE CHÂTEAU

Au début du vingtième siècle, la population de Bouchette et de Cameron augmente considérablement et atteint quelque 2 000 personnes. Pour accueillir plus de fidèles, il faut démolir l'église en bois pour la remplacer par une plus grande en pierres.

En 1907, la Fabrique fait appel à l'architecte Alphonse Dubreuil, un partisan du style éclectique, pour la construction de la nouvelle église de Bouchette. Ce dernier dessine les plans et érige une église monumentale en pierres calcaires aux formes rondes, mais harmonieuses. L'année suivante, l'entrepreneur Jules Patry construit la sacristie.

La décoration intérieure est effectuée qu'en 1931 par l'entrepreneur Joseph Richer de Saint-Hyacinthe, au Québec. On installe les trois cloches en 1936.

Il ne fait pas de doute que le grand bâtiment attire tous les regards de l'extérieur avec son magnifique clocher et ses deux clochetons de forme originale, ses contreforts et ses belles fenêtres en hémicycle. L'historienne Manon Leroux écrit dans *L'autre Outaouais* : Guide de découverte du patrimoine que « l'église Saint-Gabriel, avec ses rondeurs surprenantes, a des petits airs de château ». L'ancienne ministre de la Culture du Québec, Louise Beaudouin, affirmait d'ailleurs à Radio-Canada, le 7 avril 2004, que nos églises sont nos châteaux.

Malheureusement, on modifie l'intérieur rapidement, car le maître-autel et les autels latéraux sont enlevés dès 1947, soit bien avant les réformes liturgiques du concile Vatican II, en 1962. La belle voûte en plein cintre s'avère toutefois préservée. En 1963, il faut reconstruire la sacristie à la suite d'un incendie. La même année, les bancs sont changés.

UNE VALEUR PAYSAGÈRE

L'église Saint-Gabriel possède également une grande valeur patrimoniale paysagère, car elle domine le secteur rural depuis plus d'un siècle. De plus, elle compose un riche ensemble religieux avec le vieux presbytère et l'ancienne école des Sœurs du Sacré-Cœur érigée en 1931.

UN BÂTIMENT PAS PROTÉGÉ

Étonnamment, le lieu de culte historique ne jouit présentement d'aucune protection, puisqu'il n'est pas cité en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. Il est toutefois inventorié dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, en attente d'une protection pour les générations à venir.

La magnifique église Saint-Gabriel de Bouchette figure également dans le Répertoire du Réseau du patrimoine gatinois et de l'Outaouais, qui liste les principaux sites patrimoniaux de l'Outaouais.

Bref, ce lieu de culte centenaire constitue un témoin important du patrimoine religieux, bâti et paysager de la Vallée-de-la-Gatineau. À vous de le découvrir.

SOURCES

Conseil du patrimoine religieux du Québec, Fiche

d'évaluation patrimoniale 2003-07-173, « Église Saint-Gabriel, Bouchette », 2005. (Dossier de l'auteur) Répertoire du patrimoine culturel du Québec, <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=169269&type=bien>, consulté le 24 février 2023. Manon Leroux, *L'autre Outaouais. Guide de découverte du patrimoine, Gatineau, Société Pièce sur pièce, 2012, 606 p.*



Vous utilisez les services de santé publique dans notre région, CLSC, hôpital, etc., alors vous êtes un usager et vous avez des droits.

Rôle d'un comité : le comité d'usagers a pour mandat d'être le gardien des droits des usagers. Il joue le rôle de porte-parole auprès des autorités du CISSSO en cas de besoin.

Les membres du comité sont là pour :

Faire respecter les droits des usagers, s'assurer de leur satisfaction et de la qualité des services offerts.

Ils représentent toutes les clientèles.

Ils travaillent avec tous les intervenants de l'établissement dans un esprit de respect et de collaboration basé sur la confiance.

Ils travaillent en partenariat avec les différentes directions de l'établissement pour le respect des droits des usagers et l'amélioration de la qualité de ses services offerts par le CISSSO.

LES DOUZE DROITS DES USAGERS

- 1 Droit à l'information
- 2 Droit aux services
- 3 Droit de choisir votre professionnel ou l'établissement où seront reçus vos services
- 4 Droit de recevoir les soins que requiert son état
- 5 Droit de consentir à des soins ou de les refuser
- 6 Droit de participer aux décisions
- 7 Droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté
- 8 Droit à l'hébergement
- 9 Droit de recevoir des services en langue anglaise
- 10 Droit à l'accès à votre dossier usager
- 11 Droit à la confidentialité de votre dossier d'usager
- 12 Droit de porter plainte

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Québec

COMITÉ DES USAGERS de la Vallée-de-la-Gatineau

CU_VG@ssss.gouv.qc.ca
819 449-4690, poste 449760

Lancement du livre « Des vers sciemment accumulés »

MARIE PIER LAFLEUR
mplafleur@inmedias.ca

L'auteur Jean-Luc Lacroix lancera son recueil de poésie basé sur la faune, la flore, le lac et l'amitié. Ce livre a été écrit en l'honneur du grand réservoir Baskatong.

M. Lacroix procédera au lancement de son livre le 16 mars prochain, au centre Jean-Guy Prévost la salle municipale à Grand-Remous, sous forme de 5 à 7. En compagnie de la maison d'édition La Note Verte, Jean-Luc Lacroix attendra les gens dès 17 h avec vin et bouchés de dorés, un petit clin d'œil au Baskatong. Ce sera un lieu de rencontre, une belle occasion de se réunir pour discuter avec l'auteur.

« Je sens une certaine euphorie, une excitation et en même temps une fébrilité, une vulnérabilité. »
Jean-Luc Lacroix

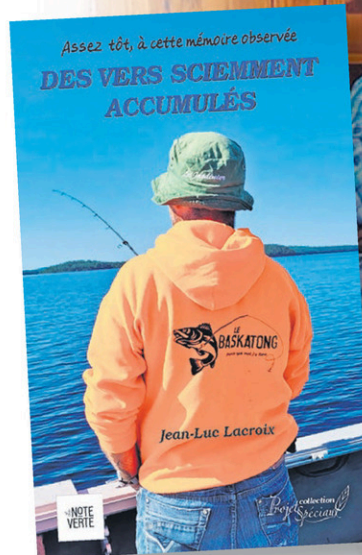
M. Lacroix qui est né à Montréal est arrivé à Grand-Remous à l'âge de cinq ans. Il dit avoir été parti environ huit ans et s'être promené un peu partout au Québec. Puis il est revenu à Grand-Remous pour s'y ancrer. Depuis 2012, il travaille pour l'Aire faunique communautaire (AFC) du Baskatong. L'AFC

du Baskatong s'occupe entre autres de la gestion de la pêche sportive sur le réservoir Baskatong. Il fait beaucoup d'observation et essaie de faire de la conscientisation auprès des pêcheurs, des villégiateurs et de tout ceux qui visitent ce réservoir. Il désire protéger la santé de ce lac et que les gens comprennent la beauté du Baskatong.

M. Lacroix explique qu'il a plusieurs passions, dont la poésie et le Baskatong, il a donc combiné les deux afin que les gens prennent conscience de l'importance de cette grande étendue d'eau. L'auteur explique que le Baskatong est un joyau qui rejoint beaucoup de gens. Le Baskatong touche plusieurs municipalités, deux MRC, la Réserve faunique La Vérendrye, deux zecs (Petawaga et Lesueur). Puis c'est un lieu autant de repos, de calme que de plaisir. C'est un bel attrait pour nos régions.

Son livre s'adresse à tous ceux qui aiment le Baskatong, la poésie et qui aiment découvrir de nouveaux recueils. Il s'adresse aux pêcheurs et à tous ceux qui veulent se laisser conscientiser. C'est un livre pour les 7 ans à 77 ans, indique-t-il.

D'ailleurs, M. Lacroix a eu la chance d'aller pendant quatre jours au Salon du livre de l'Outaouais au mois de février. Il qualifie l'expérience d'énergisante. Il rapporte que



« Des vers sciemment accumulés »
de Jean-Luc Lacroix.
(Photo gracieuseté maison d'édition La Note Verte)

sur place il y avait beaucoup de livres, d'auteurs et de gens curieux. Il y avait beaucoup de monde qui voulait apprendre et savoir. C'était beau à voir selon lui.

M. Lacroix conclut en disant qu'il se sent de plus en plus choyé dans toute cette

aventure. « Je suis un être choyé. je me sens gâté », conclut-il.

Puis il dit avoir ce sentiment tant avec ses collègues qu'avec la maison d'édition La Note Verte. 📖

INVITATION

Crue printanière : Hydro-Québec répond à vos questions

Chaque année, notre équipe travaille activement à optimiser l'exploitation des centrales et réservoirs afin de limiter les impacts de la crue printanière sur la population.

Vous avez des questions concernant notre gestion de la crue printanière ?

- Le niveau d'eau de la rivière monte au printemps : qui en est responsable ?
- Est-ce qu'Hydro-Québec peut empêcher les inondations ?
- Les changements climatiques vont-ils avoir un impact sur les niveaux d'eau près de chez moi ?

Notre webinaire vous aidera à mieux comprendre le rôle que joue Hydro-Québec lors de la crue et l'impact des conditions météorologiques sur ce phénomène saisonnier. Une période de questions suivra.

Inscrivez-vous à nos webinaires ici :
www.hydroquebec.com/printemps



>N02477-1



FENÊTRES
HOMOLOGUÉES



Fenomax
Portes et fenêtres
fenomax.com

PROMOTION

**NE PAYEZ RIEN AVANT 2024 +
OBTENEZ UN RABAIS ÉQUIVALENT
AUX TAXES À L'ACHAT DE PORTES
ET FENÊTRES AVEC INSTALLATION!***

*Certaines conditions s'appliquent. (détails lors de la soumission)

Maniwaki
819 449-5866
6, rue Egan,
Maniwaki (Québec)
J9E 3A9

Mont-Laurier
819 623-1271
1617, boul. Albiny-
Paquette,
Mont-Laurier (Québec)
J9L 1M8

Rivière-Rouge
819 275-2223
1601, rue l'Annonciation
Sud,
Rivière-Rouge (Québec)
J0T 1T0

1 866 FENOMAX



Chico

Boutique d'animaux

Mont-Tremblant - Mont-Laurier - Maniwaki
Buckingham - Chelsea

ACANA

SOLDE du printemps

DU 17 AU 30 MARS 2023

ÉCONOMISEZ

2\$

Nourriture sèche
pour chiens
1,8 - 2 KG*



ÉCONOMISEZ

7\$

Nourriture sèche
pour chiens
10,2 - 17 KG*



ÉCONOMISEZ

4\$

Nourriture sèche
pour chats
4,5 KG*

*À L'EXCEPTION DES PRODUITS ACANA CLASSIQUE.

ACHETEZ-EN 5 OBTENEZ-EN 1 GRATUITE !

NOURRITURE HUMIDE
POUR CHIENS ET CHATS



ÉCONOMISEZ

15%

SUR LES BISCUITS RICHES
EN PROTÉINES ET LA
NOURRITURE LYOPHILISÉE



5\$

DE RABAIS

à l'achat de 30\$
et plus avant taxes

Limite d'un coupon par foyer / par transaction.
Ne peut être jumelé aux spéciaux en vigueur.

10\$

DE RABAIS

à l'achat de 70\$
et plus avant taxes

Limite d'un coupon par foyer / par transaction.
Ne peut être jumelé aux spéciaux en vigueur.

1000\$

BONUS 1000\$

15 - 35 heures / semaine

RECHERCHE INTERVENANT.E

Postes à combler:

- Soir
- Nuit
- Fin de semaine

Pour plus de détails consultez l'offre d'emploi et envoie ton CV à administration@suicidedetour.org

*Bonus de 1000\$ après 6 mois d'embauche
*Offre pour un temps limité

1000\$

NOUS RECRUTONS!

Joins-toi à notre équipe

INTERVENANT.E 15 - 35 heures / semaine (horaires variable)

Tu es une personne:

- EMPATHIQUE ET BIENVEILLANTE;
- CRÉATIVE ET OUVERTE D'ESPRIT;
- ORIENTÉE VERS LE CLIENT ET SON BIEN-ÊTRE;
- À L'AISE À T'EXPRIMER DEVANT UN GROUPE.

Pourquoi Suicide Détour?

- UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE, EN PLEINE EXPANSION!
- L'OPPORTUNITÉ DE FAIRE UNE DIFFÉRENCE DANS TA COMMUNAUTÉ.
- 4 CONGÉS PERSONNELS ET 12 CONGÉS FÉRIÉS PAYÉS PAR ANNÉE.
- 3 SEMAINES DE VACANCES PAYÉES DÈS LA DEUXIÈME ANNÉE EN POSTE.

Formations et expériences:

- DEC EN TECHNIQUE DE TRAVAIL SOCIAL, COMBINÉ À DEUX ANS D'EXPÉRIENCE JUGÉE PERTINENTE OU TOUTE AUTRE COMBINAISON DE FORMATION ET D'EXPÉRIENCE JUGÉE PERTINENTE;
- EXPÉRIENCE EN ANIMATION ET CRÉATION D'ATELIERS;
- EXPÉRIENCE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE.

Autres exigences:

- FAMILIER AVEC LES PROBLÉMATIQUES ET CAUSES LIÉES AU SUICIDE;
- CONNAISSANCE DES PRINCIPES EN PRÉVENTION DU SUICIDE;
- NOTIONS DES TECHNIQUES D'ANIMATION & DE LA SUITE MICROSOFT (WORD, EXCEL, OUTLOOK, ETC.)

Conditions particulières:

- HORAIRE VARIABLE (SOIR, NUIT ET FIN DE SEMAINE);
- EFFORT PSYCHOLOGIQUE IMPORTANT LIÉ AUX CONTACTS AVEC DES PERSONNES EN DÉTRESSE.

ENVOIE TON CV ET TA LETTRE DE PRÉSENTATION À:

administration@suicidedetour.org

BONUS 1000\$ APRÈS 6 MOIS D'EMBAUCHE
*Offre pour un temps limité

Parce que vous êtes la meilleure recrue...

LES **jobans**
lesjobans.ca

La refonte des sites web de In Médias est réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec. Québec

Marché du travail : 4 secteurs en plein essor



Vous envisagez un changement de carrière? Si vous ne savez pas quelle direction prendre, voici quelques secteurs d'emploi qui connaissent actuellement un regain.

1. SOINS DE LA VUE

Le vieillissement de la population a accru la demande de professionnels en soins oculaires. L'ophtalmologiste est un médecin spécialisé dans les soins et la chirurgie des yeux. L'optométriste détient un doctorat en optométrie et peut notamment examiner les yeux, prescrire des médicaments et des verres correcteurs. L'opticien est un technicien qui conçoit et ajuste des lunettes et des lentilles de contact en fonction des ordonnances.

2. RESSOURCES HUMAINES ET RECRUTEMENT

À la suite de la « grande démission », les entreprises de presque tous les secteurs se démènent pour pourvoir les postes vacants. Un professionnel des ressources humaines cherchera des moyens de répondre aux besoins des employés tout en atteignant les objectifs de l'entreprise et en recommandant éventuellement des changements

bénéfiques sur le lieu de travail.

3. SANTÉ

Les travailleurs du secteur de la santé sont nombreux à prendre leur retraite. Si vous êtes de nature empathique et souhaitez aider les gens, de multiples postes sont disponibles. Les aides à domicile, les infirmières et les techniciens ambulanciers paramédicaux sont tous demandés.

4. DÉVELOPPEMENT ET INGÉNIERIE DE LOGICIELS

Il y a un besoin croissant en technologie de l'information. Les développeurs écrivent des lignes de code pour concevoir des programmes de A à Z pour les ordinateurs, les tablettes et les téléphones. Il s'agit généralement d'un travail indépendant. Les ingénieurs logiciels créent les outils nécessaires au développement de logiciels et œuvrent souvent en équipe pour résoudre des problèmes à grande échelle.

Pour obtenir des conseils personnalisés, consultez un conseiller en orientation de votre région.



Maison Funéraire
McConnery

Maison Funéraire McConnery

- Consultation ▪ Pré-arrangements
- Columbarium ▪ Vente & lettrage de monuments



À votre service depuis 1930

Maniwaki 819-449-2626 Gracefield 819-463-2999

L'arbre et la graine - Benoit Marchon

Quelqu'un meurt, et c'est comme des pas qui s'arrêtent.
Mais si c'était un départ pour un nouveau voyage ?

Quelqu'un meurt, et c'est comme un arbre qui tombe.
Mais si c'était une graine germant dans une terre nouvelle ?

Quelqu'un meurt, et c'est comme une porte qui claque.
Mais si c'était un passage s'ouvrant sur d'autres paysages ?

Quelqu'un meurt, et c'est comme un silence qui hurle.
Mais s'il nous aidait à entendre la fragile musique de la vie ?

Avis de décès



ROBERT GODIN

De Délage, est décédé le 8 mars 2023 au Centre hospitalier Maniwaki, à l'âge de 81ans. Il était le fils de feu Wilrose Godin et de feu Laura St-Amour. Il laisse dans le deuil ses sœurs : Pierrette (Hector), Gisèle (Robert), son frère Denis (Claire), ses neveux et nièces : Simon et Zoé Godin, Valérie Chaussé, Diane, Manon et Daniel Céré, Monique et Michel Larivière, Maxime Godin, ainsi que ses ami(e)s. Il fut précédé par son frère Aurèle (Colette) et sa sœur Hélène.

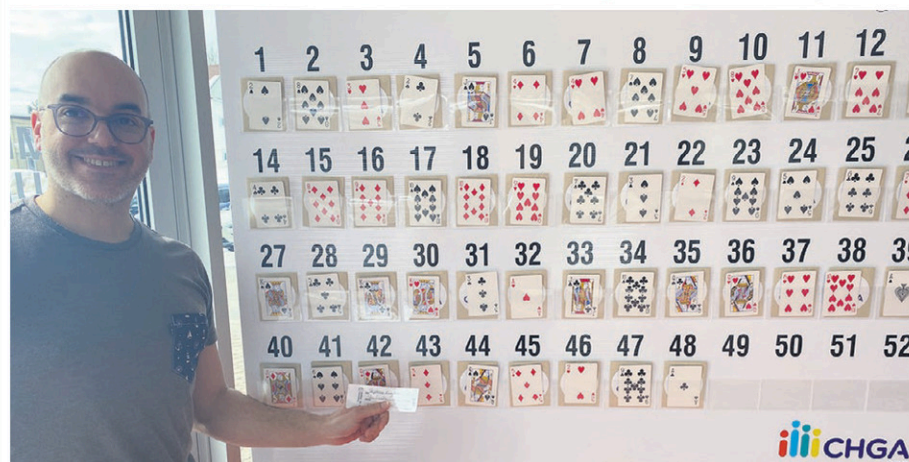
La direction des funérailles a été confiée à la

Maison Funéraire McConnery
206 Cartier Maniwaki, Qc J9E 1R3
Tél : 819 449 2626 / Fax : 819 449 7437
sympathies@maisonfuneraiemcconnery.ca
www.maisonfuneraiemcconnery.ca

L'inhumation des cendres aura lieu au printemps dans l'intimité de la famille.

S-072481-1

Félicitations à M. Stéphane Gingras



Stéphane Gingras a gagné 3 086\$.

La cagnotte est maintenant à 19 241\$. Un montant de 14 300\$ a été amassé pour les organismes (Maison de la famille et Voix et solidarité). M. Gingras a choisi la carte no. 45 (5 de carreau) et l'as de pique était dans le no. 39.



Avis publics



Municipalité de
Kazabazua

Avis public

Assemblée publique de consultation
Sur le projet de règlement numéro 2023-046

AVIS aux personnes intéressées :

Lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Kazabazua tenue, le 7 mars 2023, le conseil a adopté le premier projet de règlement numéro 2023-046 relatif à la démolition d'immeubles.

Ce premier projet de Règlement numéro 2023-046 relatif à la démolition d'immeubles concerne :

Les modifications apportées par le projet de loi 69 (art. 137 PL69) à la *Loi modifiant la loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*.

Que l'article 137 a été ajouté à la *Loi modifiant la loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*, lequel est entré en vigueur le 22 septembre 2022, oblige les organismes publics à adopter un règlement relatif à la démolition d'immeubles, avant le 1^{er} avril 2023 conforme aux modifications apportées par ce projet de loi 69, il s'agit d'un régime d'autorisation préalable à la démolition;

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Ce projet de règlement, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil, **le 21 mars 2023 à 18 h 00 au centre communautaire** située au 26, chemin Begley, Kazabazua Qc.

Lors de cette assemblée publique, seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Ce premier projet de règlement peut être consulté au bureau du greffier, au 30, chemin Begley, Kazabazua Qc, durant les heures ordinaires de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 00.

Donné à Kazabazua, ce 8 mars 2023.

Pierre Vaillancourt

Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Greffier-Trésorier

>V03478-1

Babillard

Envoyez votre court message avant 11h le lundi à:
redaction-outaouais@inmedias.ca

PAIN QUOTIDIEN MANIWAKI

S.V.P. prendre note que le Pain Quotidien sera ouvert les 7, 14, 15, 21, 22 et 29 mars 2023. Les gens doivent se présenter au 128, rue du Christ-Roi (au sous-sol de l'Église du Christ-Roi), entre 9h et 10h30, pour s'inscrire et recevoir leur panier d'épicerie. Vous devez avoir vos cartes d'identité, dont une avec photo.

CLUB FADOQ STE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

Le Club FADOQ Ste-Thérèse-de-la-Gatineau invite ses membres à un souper à la cabane à sucre LA COULÉE à Délage le jeudi 30 mars ou le vendredi 31 mars 2023 à 17h00. Vous pouvez apporter votre boisson. Pour informations au plus tard le 27 mars 2023 Jean-Pierre Major 819-441-4783 ou Gaston Joly 819-215-0951.

CLUB DES JOYEUX VIVANTS DE GRACEFIELD

Le Club des Joyeux Vivants de Gracefield vous invite le dimanche 19 mars 2023 à la salle municipale de Gracefield à un souper avec soirée dansante. Musique par Donald Paradis. Souper: 15\$ par personne. Pour infos: Jovette 819-463-2533 ou Suzanne au 819-463-1077

COMITÉ DES LOISIRS DE DÉLÉAGE

Le comité des loisirs de Délage vous invite à leur bingo tous les lundis à 18h30 à la salle municipale Palma Morin, au 175 route 107 Délage. Début le 6 mars. Ouverture des portes dès 16h30.

UN BINGO POUR LES RÉSIDENTS DE MONTCERF-LYTTON

Le Club Les joyeux copains de Montcerf-Lytton Dans le cadre du Programme PNHA, le Club Les joyeux copains de Montcerf-Lytton a organisé un bingo le dimanche 19 février à la salle municipale de l'endroit. Les organisateurs et organisatrices de l'évènement ont pu constater que ce type d'activité sociale reste toujours populaire et apprécié des gens qui y participent. De 13h30 à 15h30, une quinzaine de bons d'achat d'une valeur de 25\$ ont trouvé preneurs parmi les personnes gagnantes. De plus, plusieurs prix de présences ont été tirés. Ce fut aussi une belle occasion pour les amateurs de chocolat de déguster les délicieuses collations préparées par les membres du club afin de souligner en même temps la fête de la Saint-Valentin. Merci aux personnes bénévoles qui ont participé à la préparation et à la tenue de l'évènement!

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Avis public

En application des dispositions des articles 53 et suivants de la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.A-19.1), avis est donné qu'il y aura une assemblée publique de consultation dont l'objet porte sur l'adoption par le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du projet de règlement suivant :

PROJET DE RÈGLEMENT 2023-369

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2021-356
ÉDICTIONNANT LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT
DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU ET PORTANT SUR UNE
MODIFICATION DES AFFECTATIONS À VOCATION DOMINANTE RURALE
ET CONSERVATION POUR DE NOUVELLES AFFECTATIONS À VOCATION
RÉCRÉATIVE ET RURALE DANS LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE :**

Cette rencontre se tiendra le **jeudi 30 mars 2023 à 18h à 20h**, 106, chemin Lac-Sainte-Marie, Lac Ste-Marie J0X 1Z0

Une copie du document sur la nature des modifications ainsi que le projet de règlement, dont l'objet concerne une modification du schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin d'y modifier les grandes affectations du territoire, peut être consultée au bureau de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau au 7, rue de la Polyvalente à Gracefield ainsi que dans les différents bureaux des municipalités locales de la MRCVG.

Pour toute information vous pouvez communiquer avec monsieur Thomas Rozsnaki-Sasseville, aménagiste, en téléphonant au **819-463-3241, poste 232** ou par courriel à l'adresse électronique trozsnakisasseville@mrcvg.qc.ca

Donné à Gracefield, le mardi 14 mars 2023

Joanie Courchaine
Directrice générale adjointe
Directrice des ressources humaines

>V03484-1

AVIS DE DÉCÈS



MARIA SAUMURE
1954-2023

À son domicile, entourée de sa famille, est décédée le 7 mars 2023 à l'âge de 68 ans, madame Maria Saumure, fille de feu Ferrier Saumure et de feu Liette Labelle.

Madame Saumure laisse dans le deuil sa fille : Chantal Cécire (Philippe Thérien), ses petits-enfants : Alex Cécire Landers (Jamie-Kate Marga), Michael Landers et Megan Landers. Elle laisse également son ami de cœur Roger Guénette, ainsi que ses sœurs: Louise Saumure (Gaston Ménard) et Agathe Saumure, son frère Gilles Saumure (Mary Anne Ronzoni), ses neveux et nièces ainsi que ses amis.

L'inhumation des cendres de madame Saumure aura lieu à une date ultérieure.

La famille désire remercier le maintien à domicile, tout particulièrement l'infirmière Shanny Lafontaine et Dre Audrey Bertrand pour les bons soins prodigués ainsi qu'à Anne Landers qui a été près de la famille.

En sa mémoire et en guise de sympathie, la famille vous propose de faire un don à la Société canadienne du cancer.
<https://cancer.ca/fr> > <https://cancer.ca/fr/>

La **Coopérative funéraire Brunet du 19, rue Principale Nord à Maniwaki**, à qui la direction des funérailles a été confiée offre à la famille éprouvée, ses plus sincères condoléances.

>L11397-1

ANNONCES CLASSÉES



1 866 637-5236

HEURE DE TOMBÉE : vendredi 11h00
(pour la parution du mercredi)

Géré par
TC-MEDIA

205

Logements / appartements à louer

3-1/2, non chauffé, non éclairé, non-fumeur, pas d'animaux, tranquille, 1er avril. 819-449-1180

LOFT

sur le lac Blue Sea, chauffé, éclairé, meublé. Idéal personne seule. Pas d'animaux. Non-fumeur. 1er avril. 800\$. brenilles2@gmail.com

245

Chambre à louer

AGRÉABLE chambre non-fumeur; salle de lavage, gym, frigo, 390\$. Maniwaki 819-334-2345/ 819-441-2827

MANIWAKI:

chambres meublées pour retraités(es) autonomes. Repas et buanderie inclus. Fini la solitude, sécurité et vie familiale. 819-449-5399

270

Bureaux / locaux à louer

MANIWAKI: 198, Notre-Dame, J9E 2J5, location d'espaces de bureaux, 5 minutes du centre d'achats. 819-561-4586

397

On demande

RECHERCHE ancienne machine forestière année 1925-1930. Tracteur Lombard ou Linn à essence (log haul). Littérature, photos. Mario collectionneur. 514-892-5839, 450-455-5035 (soir)

424

Astrologie/occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

483

Compagne/compagnon

À LA RECHERCHE d'une compagne qui aime la musique Country, les fins de semaine d'été au chalet et demeurer à la campagne. À dix minutes d'Aylmer. De 55 ans et plus, libre et mature, Bienvenue toute nationalité. 613-725-4246, 819-682-4211

585

Services financiers divers

"SOLUTIONS À L'ENDETTEMENT. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous vous aider.

Un seul versement par mois. 7 sur 7, de 8h à 20h. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 514-839-8004

FINANCEMENT Brisson. Prêt hypothécaire privé. Financement automobile. Aucun cas refusé. Léger dépôt. 1-866-566-7081

605

Emplois divers

BESOIN de préposés(es) ou auxiliaires pour soins d'hygiène, alimentation et assistance à la maison (19.98\$/heure) à Blue Sea et/ ou à l'école St-Eugène à Délage, (26.92\$/l'heure). 819-463-3510

RECHERCHE femme responsable, fiable et sociable pour travail dans une résidence environ 24h/sem.. 819-449-1581

Parfois le deuil se fait silence
Mais il n'en est pas moins présent
Laissons le temps faire son chemin



LE RÉSEAU
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES

PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
BRUNET

632, rue de la Madone, **Mont-Laurier** • 819 623-6232
680, rue de la Madone, **Mont-Laurier** • 819 623-3751
19, rue Principale Nord, **Maniwaki** • 819 449-6082
473, L'Annonciation Sud, **Rivière-Rouge** • 819 275-8555
456 12e Avenue, **Ferme-Neuve** • 819 587-3169

coopbrunet.com

Faites don du véhicule dont vous souhaitez vous départir.

Le programme
Auto-Rein, c'est aussi
simple que ça.

Vous aidez ainsi des milliers de personnes qui souffrent de maladie rénale au Québec.

**Le remorquage est gratuit.
Reçu fiscal de 300\$ minimum*.**

*Pour les véhicules de plus grande valeur et jugés aptes à la revente, un reçu fiscal équivalent à l'évaluation au moment du don est émis.

autorein.ca • 1 888 228-8673



Nécrologie



10^e Anniversaire



Rollande Guénette
née David

Épouse de Roger Guénette,
décédée le 16 mars 2013
à l'âge de 64 ans.

*Tu aimais la vie,
Tu aimais l'humour,
Tu aimais les tiens et tes amis,
Ton souvenir sera gaieté et amour.*

Ton époux Roger



Club de curling Vallée-de-la-Gatineau

Les Jeux du Québec laissent place à l'amitié

L'équipe de curling du Club de curling Vallée-de-la-Gatineau à la 57^e Finale des Jeux du Québec.

(Photo gracieuseté)

MARIE PIER LAFLEUR

mplafleur@inmedias.ca

La 57^e Finale des Jeux du Québec s'est déroulée du 3 au 11 mars 2023 du côté de Rivière-du-Loup. C'est l'équipe féminine junior du Club de Curling Vallée de la Gatineau à Maniwaki qui a représenté l'Outaouais lors de la compétition.

L'équipe composée de Alicia Millar, Annabel Millar, Samyca Charbonneau, Rosalie Payette et Emy-Rose Mercier a disputé quatre parties. Sur place, il y avait des régions qui ont des programmes jeunesse depuis 30 ou 40 ans. Il y a des régions qui sont vraiment impliquées avec les jeunes depuis très longtemps. Du côté du Club de Curling Vallée, ça ne fait que quelques années qu'ils ont le programme jeunesse. L'entraîneur Jocelyn Carle mentionne que ça a été un peu plus difficile pour l'équipe de Maniwaki.

L'équipe féminine junior du Club de curling Vallée-de-la-Gatineau à Maniwaki a perdu leurs quatre parties. Lors de ces rencontres, deux parties ont été serrées. Une s'est terminée par la marque de 5 à 4 et une autre

a même été dans un bout supplémentaire où l'arbitre a dû mesurer la pierre deux fois pour être certain.

PLACE À L'AMITIÉ

Il y a eu des choses intéressantes qui se sont produites, souligne M. Carle.

Par exemple, lors de la deuxième partie qui s'est terminée par un pointage de 5 à 4, les jeunes se sont liés d'amitié avec les filles de la région du Centre-du-Québec. Elles attendaient pour embarquer sur la glace et ont commencé à se parler puis après la partie elles se sont échangé leur adresse courriel, leurs réseaux sociaux. Puis les filles du Centre-du-Québec sont venues voir leur dernière partie. Alors, elles ont laissé un petit mot «Ce sont vos amies du Centre-du-Québec, on est venu vous encourager. Ce soir, il y a une danse, si vous pouvez venir ce serait amusant», raconte-t-il.

Également, lors de la partie contre la région du Richelieu-Yamaska, après 6 bouts, l'équipe de Maniwaki perdait 7 à 1, M. Carle a indiqué que l'autre équipe était quand même assez forte, on voyait qu'il y avait de la grosse stratégie et il était évident que ça faisait longtemps qu'elles apprenaient le curling. Donc M. Carle a demandé aux filles

ce qu'elles en pensaient. Il leur a demandé si elles voulaient continuer ou donner la partie. Elles voyaient qu'elles ne pourraient pas remonter le pointage puis elles étaient un peu découragées. Alors, elles ont décidé de donner la partie. Donc les filles ont serré la main des autres joueuses pour les féliciter de leur victoire. Puis les filles de l'autre équipe et leur coach ont offert de continuer pour les 2 derniers bouts étant donné qu'elles avaient encore accès à la glace. Tous ensemble ils ont décidé de mélanger les équipes, il y avait donc 2 filles de Richelieu-Yamaska qui ont joué avec 2 filles de l'Outaouais. Puis semblait-il que ça a beaucoup fait jaser plusieurs spectateurs qui regardaient la partie. Même les arbitres ont dit qu'ils n'avaient «jamais vu l'esprit des Jeux du Québec ce que vous venez de démontrer», a rapporté l'entraîneur Jocelyn Carle.

« Ce sont des petites choses comme ça qui ont fait que c'a été une super belle expérience pour les filles. »

Jocelyn Carle

UN RETOUR L'AN PROCHAIN

Lors des Jeux du Québec, treize régions y participaient. Ça a donc été un peu difficile pour les représentantes de l'Outaouais

puisqu'elles devaient affronter de grandes pointures, mais la beauté de la chose c'est que ça a stimulé les filles. Parce qu'il y avait 2 filles dans l'équipe qui n'était pas certaine de revenir l'an prochain. Puis en revenant dans l'autobus, tout le monde a dit oui, on embarque l'an prochain, on va avoir un programme de formation intensif, on veut un peu plus de la théorie et l'on veut apprendre. Du côté de l'entraîneur Jocelyn Carle, il ira suivre une formation d'entraîneur compétition. L'expérience a donc stimulé les filles et a donné envie à celles-ci de dire revenir l'an prochain. L'expérience des Jeux du Québec aura aussi servi à ça. Les filles ont démontré leur intérêt, elles se sont toutes donné un objectif et elles ont choisi toutes ensemble de monter leur jeu d'un cran pour l'an prochain.

L'OUTAOUAIS 5^e AU CLASSEMENT GÉNÉRAL

Lors des Jeux du Québec, l'Outaouais a récolté pas moins de 9 médailles d'or, 13 médailles d'argent et 11 médailles de bronze, terminant ainsi au 5^e rang du classement général. Accomplissement notable: la région a obtenu la première place au classement général en ski de fond, la deuxième en plongeon et la troisième en curling masculin. 20

Pause Détente

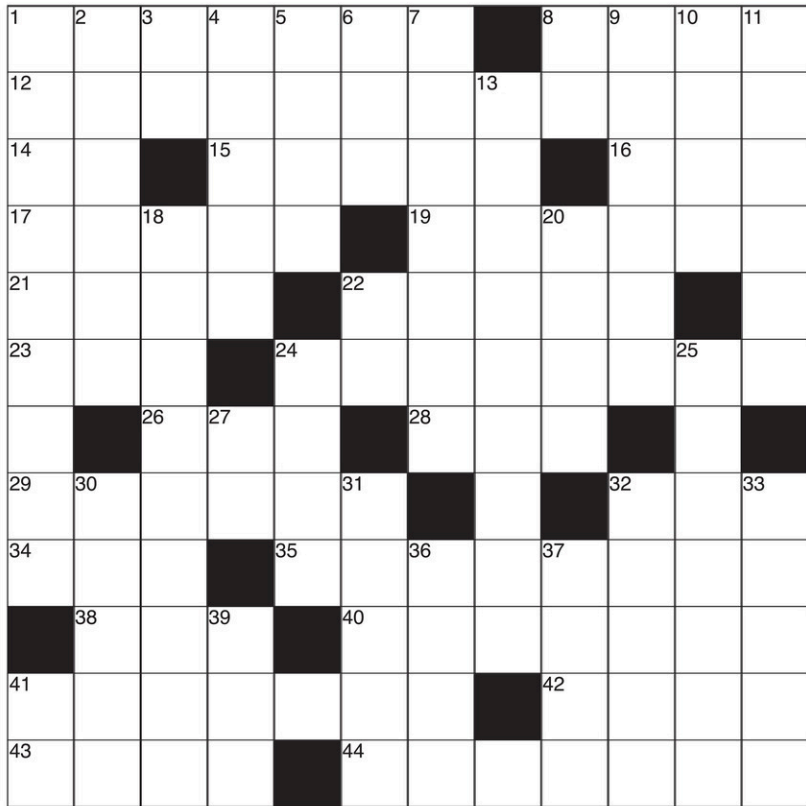


>X01171-121

MOTS CROISÉS

MOT CACHÉ

THÈME : FLEURS ET VÉGÉTAUX / 6 LETTRES



HORIZONTALEMENT

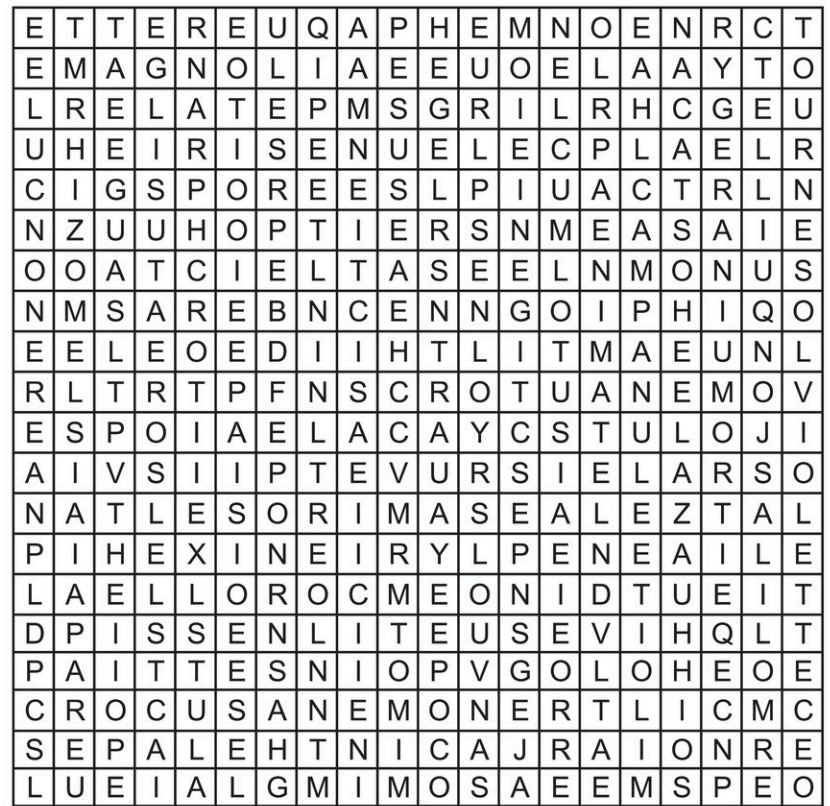
1. Source de richesse.
8. Bayer.
12. Merveilleuse.
14. Bouquiné.
15. Énumération.
16. S'avance dans la mer.
17. Petite fleur en forme d'étoile.
19. Esprit.
21. Dirigé.
22. Embrouiller.
23. Courroux.
24. Qui ont rapport à la peau.
26. Indique le moyen.

VERTICALEMENT

1. De la haute mer.
2. Tromper quelqu'un.
3. Centilitre.
4. Se dit d'une neige dangereuse.
5. Entendre.
6. Fleur.
7. Aime l'art.
8. Bonne action.
9. Bis!
10. Il serre fort.
11. Continué.
13. En tête à tête.
18. Piaffer.
20. Raconte n'importe quoi.
22. Lettre grecque.
24. Escarpement rocheux.
25. Se dégagent de.
27. Alphonse.
30. Passer au crible.
31. Écrit son nom.
32. Détruire à la base.
33. Orné de raies.
36. Graffitis.
37. Blessure légère.
39. Arrache.
41. Il est péjoratif.

#812

- | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--------------------|------------------------------|---------------------------------|--|------------------|-----------------------------------|--|------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|---|------------------------|---|--|--|
| A ANÉMONE ASTER AZALÉE | C CAMPANULE CARPILLE CHRYSANTHÈME COQUELICOT COROLLE CROCUS CYCLAMEN | D DAHLIA | E ÉTAMINE EXINE | G GÉRANIUM GLAÏEUL | H HÉMÉROCALLE HIBISCUS HOSTA | I IRIS | J JACINTHE JONQUILLE | L LAVANDE LILAS LISERON LOTUS | M MAGNOLIA MARGUERITE | MIMOSA MUGUET MYOSOTIS | N NARCISSE NÉNUPHAR | O CEILLET ORCHIDÉE ORPIN ORTIE | P PÂQUERETTE | PAVOT PENSÉE PÉTALE PISSENLIT PISTIL PIVOINE POINSETTIA POLLEN PRIMEVÈRE | R RACINE RENONCULE RHIZOME | ROSE S SAUGE SÉPALE SPORE T TIGE TOURNESOL TRÈFLE V VIOLETTE |
|--|--|--------------------|------------------------------|---------------------------------|--|------------------|-----------------------------------|--|------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|---|------------------------|---|--|--|



Vente, location
et réparation de
produits médicaux

AIDE À LA
MOBILITÉ RÉDUITE

- QUADRIPORTEURS
- FAUTEUILS ROULANTS
- DÉAMBULATEURS
- LÈVE-PERSONNE
- MONTE-ESCALIERS • ASCENSEURS

Service de livraison
Prenez rendez-vous

www.lesemo.com | 819 205-9111
131 boul Gréber, Gatineau J8T 3R1



>X04425-3

L'AVENTURE COMMENCE

LA VENTE
DU PRINTEMPS

ski-doo

ICI

OBTENEZ
2 ANS DE PROTECTION[†]
OU
750 \$ DE REMISE
EN PIÈCES, ACCESSOIRES ET VÊTEMENTS
À L'ACHAT D'UN MODÈLE 2024 SÉLECTIONNÉ


ÉQUIPEMENTS
MANIWAKI
BATEAUX | VTT | MOTONEIGES

62 Route 105 Maniwaki
819-449-1744

CHEZ NOUS C'EST **ski-doo**

DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR [SKI-DOO.COM](https://www.ski-doo.com)

UNE MARQUE DE



© 2023 Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP). Tous droits réservés. © MC et le logo BRP sont des marques de commerce de BRP ou de ses sociétés affiliées. Cette offre est valide au Canada seulement chez les concessionnaires Ski-Doo® et Lynx® participants lors de la commande d'une motoneige 2024 sélectionnée neuve et non utilisée lors de la vente du printemps entre le 20 février 2023 et le 31 mars 2023. Les conditions peuvent varier d'une province à l'autre et la promotion peut prendre fin ou être modifiée en tout temps sans préavis. † Obtenez 2 ans de protection sur les modèles 2024: Les véhicules admissibles sont les motoneiges Ski-Doo et Lynx 2024 neuves et non utilisées. Les modèles jeunes et NEO sont exclus. Les consommateurs qui achètent un véhicule admissible bénéficieront d'une garantie limitée BRP de 12 mois plus 12 mois additionnels de protection B.E.S.T. Sous réserve des exclusions, limitations de responsabilité et de toutes autres conditions de la garantie limitée courante de BRP, y compris, mais sans s'y limiter l'exclusion de dommages causés par un usage abusif, une mauvaise utilisation ou de la négligence. La protection B.E.S.T. est assujettie à une franchise de 50 \$ sur chaque réparation. Consultez votre concessionnaire BRP participant pour avoir tous les détails et pour recevoir une copie de la garantie limitée BRP et du contrat B.E.S.T. Jusqu'à épuisement des stocks. Cette offre ne peut être transférée, échangée, vendue ou combinée à toute autre offre à moins d'indication à cet effet dans le présent document. Consultez votre concessionnaire autorisé BRP pour plus de détails et vous informer sur la disponibilité des produits. † Obtenez 750\$ de remise en pièces, accessoires et vêtements à l'achat d'un modèle 2024 sélectionné: Les véhicules admissibles sont les motoneiges Ski-Doo et Lynx 2024 neuves et non utilisées. Les modèles jeunes et NEO sont exclus. Le montant de la remise dépend du modèle acheté. Crédit valide uniquement sur les pièces, accessoires et vêtements Ski-Doo et Lynx. Le crédit s'applique au montant total facturé avant taxes et frais d'installation. Certaines exclusions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire de motoneiges pour le choix d'un véhicule répondant à vos besoins spécifiques et portez une attention spéciale au guide du conducteur, à la vidéo et au manuel de sécurité ainsi qu'aux consignes de sécurité apparaissant sur votre motoneige. Conduisez toujours prudemment et de façon responsable. Portez toujours des vêtements de protection appropriés et un casque. Observez toujours les lois et règlements en vigueur. Gardez toujours à l'esprit que l'alcool/les drogues et la conduite ne font pas bon ménage. Consultez votre concessionnaire BRP pour plus de détails et visitez [ski-doo.com](https://www.ski-doo.com) ou [brplynx.com](https://www.brplynx.com).